COMMUNIQUE DE PRESSE

Intégration de Diender dans le périmètre urbain et péri urbain de SONES-SEN'EAU : après la construction d'ouvrages hydrauliques, la réalisation de branchements subventionnés

La commune de Diender, anciennement classée zone rurale, est en train d'être intégrée dans le périmètre urbain et péri-urbain du service d'eau potable. Le basculement est en cours. Les premiers robinets sont en train d'être posés dans les villages de ladite commune située dans la zone des Niayes, région de Thiès, à 50 kilomètres au Sud-Ouest de Dakar. Ces travaux entrent dans le cadre de la réalisation de l'objectif de la disponibilité de l'eau dans tous les foyers de Diender, conformément aux directives du ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Dr Cheikh Tidiane DIEYE.

Le raccordement des villages de cette commune au réseau urbain et péri-urbain matérialise le principe de l'équité sociale et territoriale. La commune de Diender abrite un centre de production d'eau potable dans le cadre du Programme spécial de Renforcement de l'Alimentation en eau potable de Dakar (PSDAK) en 2018 et en 2019. Six forages ont été réalisés à Thieudem. Cette production est collectée par une station de pompage et transportée vers Rufisque par une canalisation d'une vingtaine de kilomètres transitant par Bayakh, autre centre de production comportant cinq forages. L'intégration de Diender dans le périmètre urbain est une réponse aux doléances des populations fondées sur le principe d'assurer l'alimentation en eau potable de localités qui servent de sources d'eau potable pour Dakar.

Les ouvrages hydrauliques réalisés et les coûts

Les ouvrages suivants sont en train d'être mis en service : 125 kilomètres d'un réseau structurant dans les villages qui, pour la plupart, en étaient dépourvus, un château d'eau de 1500 m^3 pour augmenter la capacité de stockage et des branchements entièrement subventionnés pour plus de 5000 ménages, soit un potentiel de 50.000 personnes desservies. Le château d'eau est alimenté par deux forages. Le coût de cet investissement est de 2,1 milliards FCFA HT sur fonds propres de l'État via la SONES auxquels s'ajouteront 500 millions FCFA HT au titre de la subvention des branchements. En attendant la réalisation de ces ouvrages, la SONES avait réalisé un forage à Ndiar, une station de pompage, un réseau d'adduction d'eau et une vingtaine de bornes fontaines réparties dans les localités traversés par la conduite de transfert de Thieudem à Bayakh pour un coût global d'environ 600 millions FCFA.

Le bonus social

Cette intégration comporte un important volet social. Les subventions au branchement sont accordées par la SONES pour le compte de l'État. La SEN'EAU, partenaire de la SONES dans le cadre de l'exploitation des ouvrages hydrauliques ainsi réalisés, a aménagé un espace clientèle pour une plus grande proximité avec les usagers dans le cadre de l'intégration des villages de Diender dans le périmètre urbain et péri-urbain : Gollam, Ndiar, Ndame Lô, Diender, Waxal Diam, Santhiou Mame Gor, Ndigueune, Thor, Mbidieum, Mbissao, Yade, Keur Matar et Thieudem. Le processus d'incorporation complète dure six mois environ pour les villages de la commune.

Dakar, le 05 juin 2025